

Juin 2025

Chers parents, tuteurs et responsables,

En Ontario, tous les enfants qui fréquentent l'école doivent être vaccinés contre [neuf maladies](#) ou détenir une [exemption valide](#) conformément à la [Loi sur l'immunisation des élèves](#). Les vaccins qui protègent contre ces maladies sont offerts gratuitement et aident à protéger les enfants contre des maladies graves pouvant se propager à l'école, comme la rougeole et la méningite. L'été est un excellent moment pour rattraper les vaccins manqués avant le début de la prochaine année scolaire.

Pour l'année scolaire 2025-2026, Santé publique Ottawa (SPO) procédera à une vérification des dossiers d'immunisation des élèves nés en 2008 et en 2018.

Nous vous rappelons que les parents et tuteurs sont responsables de déclarer les vaccins reçus par leurs enfants d'âge scolaire à Santé publique Ottawa. Les élèves pourraient être à risque de suspension si leur dossier à SPO n'est pas à jour.

Les parents et tuteurs de tous les **enfants d'âge scolaire** sont encouragés à consulter et à mettre à jour le dossier d'immunisation de leur enfant auprès de Santé publique Ottawa, peu importe leur année de naissance.

Que pouvez-vous faire pour vous assurer que le dossier de votre enfant est à jour?

- Comparez le carnet de vaccination de votre enfant avec le [Calendrier des immunisations financées par le secteur public](#) pour vous assurer qu'il est à jour. Parlez à votre fournisseur de soins de santé des vaccins dont votre enfant pourrait avoir besoin.
- Déclarez les vaccins de votre enfant à Santé publique Ottawa (SPO). Il est possible que votre enfant soit à jour dans ses vaccins, mais que SPO n'ait pas été informée. **Votre fournisseur de soins de santé ne transmet pas automatiquement cette information à SPO.** Il revient aux parents et tuteurs de déclarer les vaccins de leur enfant à SPO.
- Si votre enfant n'a pas de fournisseur de soins primaires ou de carte Santé de l'Ontario, vous pouvez [prendre un rendez-vous](#) avec l'équipe de santé *Les enfants d'abord* pour faire vérifier le dossier vaccinal de votre enfant ou pour recevoir un vaccin. Les vaccins infantiles de routine sont également offerts sans rendez-vous dans les [Centres de santé et de bien-être communautaires](#).

Si vous avez des questions ou souhaitez parler à un(e) infirmier(ère) de santé publique au sujet du dossier d'immunisation de votre enfant, vous pouvez appeler Santé publique Ottawa du lundi au vendredi, de 9 h à midi et de 13 h à 16 h, au 613-580-6744.

Nous vous souhaitons un bel été!

Santé publique Ottawa

June 2025

Dear Parents, Guardians and Caregivers,

In Ontario, all children attending school need to be vaccinated against [nine diseases](#) or have a [valid exemption](#) according to the [Immunization of School Pupils Act](#). The vaccines that protect against these diseases are offered at no cost and help to protect children from serious illnesses, that can be spread in schools, like measles and meningitis. The summer is a great time to catch up on any missed vaccines before the start of the next school year.

For the 2025-2026 school year, Ottawa Public Health (OPH) will be doing a review of student immunization records for students born in 2008 and 2018.

A friendly reminder that parents and guardians are responsible to report vaccines administered to their school-aged children to Ottawa Public Health. Students may be at risk of suspension if their record at OPH is not up to date.

Parents and guardians of **all school-aged children** are encouraged to review and update their child's immunization record with Ottawa Public Health, regardless of their year of birth.

What can you do to make sure your child is up to date?

- Compare your child's vaccine records with the [Publicly Funded Immunization Schedule](#) to make sure it is up to date. Speak to your health care provider about any vaccines your child needs.
- Report your child's vaccine(s) to Ottawa Public Health (OPH). It is possible that your child is up to date on their vaccines, but OPH was not notified. **Your health care provider does not report your child's vaccinations to OPH.** Parents and guardians are required to report their child's vaccinations to OPH.
- If your child does not have to a primary care provider or an Ontario Health Card (OHIP) you can [book an appointment](#) with the Kids Come First Health Team to have your child's vaccine record reviewed or to receive a vaccine. Routine childhood vaccines are also offered on a drop-in basis at the [Neighbourhood Health and Wellness Hubs](#).

If you have questions or wish to speak to a public health nurse about your child's immunization record, you can call Ottawa Public Health, Monday to Friday from 9 am to noon and from 1 pm to 4 pm at 613-580-6744.

Have a great summer!

Ottawa Public Health